

S'efforcer de mettre en œuvre les activités scientifiques et technologiques mentionnées ci-haut et d'en assurer le suivi, en comptant sur le soutien de la coopération et des mécanismes de coordination hémisphériques liés à ce domaine.

## 14. Santé

Reconnaissant, suite aux engagements pris lors des Sommets de Miami et de Santiago, et conformément aux objectifs internationaux approuvés en matière de développement dans les domaines de la santé des mères, des nourrissons, des enfants et de la santé génésique, qu'une bonne santé physique et mentale est essentielle à une vie productive et pleinement satisfaisante, et que l'accès équitable à des services de santé de qualité est un élément essentiel au développement des sociétés démocratiques et à la stabilité et la prospérité des nations; que la jouissance des plus hautes normes de santé est l'un des droits fondamentaux de tout être humain, sans distinction de race, de religion, de convictions politiques, de conditions économiques ou sociales, tel qu'énoncé dans la *Constitution de l'Organisation mondiale de la santé*; que l'égalité des sexes et les préoccupations à l'égard des peuples autochtones, des enfants, des personnes âgées et des groupes mal servis doivent être le souci primordial dans le cadre de l'élaboration des politiques en matière de santé; que les résultats dans le domaine de la santé sont liés aux facteurs physiques, sociaux, économiques et politiques et que la coopération technique de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et d'autres organisations internationales pertinentes devrait continuer de soutenir les actions sanitaires dans l'hémisphère, conformément au *Programme commun en matière de santé dans les Amériques* signé par l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), la BID et la Banque mondiale :

### Réforme du secteur de la santé

Réaffirmer leur engagement à l'égard du processus de réforme du secteur de la santé orientée sur l'équité, en soulignant leurs préoccupations à l'égard des services essentiels de santé publique, de la qualité des soins, de l'égalité d'accès aux services de santé et à la couverture en matière de santé, y compris dans les domaines de la prévention des maladies et de la promotion de la santé, et en améliorant l'utilisation des ressources et l'administration des services de santé; promouvoir l'utilisation continue d'indicateurs communs, approuvés et scientifiquement validés, pour évaluer l'efficacité, l'équité et l'efficacité des systèmes de santé.

Renforcer et promouvoir l'élaboration de normes internes de pratique, de procédures d'accréditation et de délivrance des licences, de codes de déontologie et de programmes de formation pour le personnel du secteur de la santé; améliorer la combinaison de ce personnel dans le cadre de la prestation de services en matière de santé afin de mieux répondre aux priorités nationales en matière de santé.

Intensifier les efforts, et partager et promouvoir les pratiques exemplaires pour :

- ▶ réduire la morbidité et la mortalité maternelles et infantiles;